



Syndicat CGT

AIR LIQUIDE - E & C France Champigny - Vitry



VITRY... MEURTRI...

Alors que les salariés en France, et dans le monde, subissent depuis, maintenant 1 an, une crise sanitaire sans précédent, les sociétés du CAC 40, tout en profitant des aides gouvernementales, continuent la distribution généreuse de dividendes à leurs actionnaires tandis que pour les salariés ce ne sont que licenciements et restructurations.

Le groupe Air Liquide fait partie des ces sociétés

Effectivement, après Vitalaire et Orkyn, c'est au tour d'E&C, avec 34 suppressions de postes au CTC, et la fermeture d'un site d'environ 22.000 m² d'atelier. Qu'en sera-t-il demain ? Pour le site restant, rue des Fusillés, mais aussi pour le site de Champigny-sur-Marne... L'activité Ingénierie et Construction en France se limitera-t-elle à de la représentation ? Les projets étant réalisés et construits dans les filiales à bas coût ? Funeste destin dont les contours se font de moins en moins flous.

Pour la CGT, il s'agit d'un réel gâchis, annoncé depuis 2015 avec la transformation de DFV en CTC, composé des sites PTC et HEM. Ce CTC qui devait pérenniser l'établissement de Vitry avec un effectif, annoncé par la Direction, de 115 salariés, on en voit le résultat aujourd'hui... 45 salariés subsisteraient suite à ce PSE !

Les CSEC et le CSEE de Vitry n'avaient pas encore rendu d'avis sur le projet "CTC 2022" qu'il était déjà demandé aux organisations syndicales de valider un accord sur les modalités d'application du PSE associé !

La CGT a entendu les mises en garde du cabinet d'expertise mandaté par le CSEC : Tant sur le motif économique invoqué pour justifier le PSE, que sur le projet d'implantation regroupant toutes les activités PTC en un seul site, celui de HEM, rue de Fusillés. Et contrairement aux affirmations de la Direction, cette future implantation, même si elle n'est pas encore définitive, fait partie intégrante du projet présenté aux élus. Il est donc improbable d'attendre des OS et des élus, un avis sur un projet non ficelé à ce jour !

Et l'implantation présentée n'augure pas un avenir industriel favorable pour le CTC au-delà de 3 ans !

De plus, la CGT s'interroge sur les réalités économiques de ce plan. D'une part, la stratégie du CTC est intégralement imposée par la direction du groupe. Or une des causes, qui pèse lourdement dans le déficit / prétexte invoqué par la direction, est justement lié à l'activité que le groupe confisque à la filiale française au profit de ses filiales situées dans les "paradis fiscaux" aux régimes "stables". D'autre part la CGT s'inquiète sur le devenir de l'établissement de Vitry, amputé du site du quai Jules Guesde. Les quelques avancées arrachées à la Direction, sur un projet initialement très faible, ne font qu'acter une baisse de moyen humain pour l'établissement de Vitry et l'absence de clarté sur le devenir des salariés "non impactés" (ceux qui continueront à travailler sur le site rue des Fusillés). Les seules "avancées" de la Direction n'ont été que des ajustements à la marge sur le mode des "vases communicants" en déshabillant Paul pour habiller Jacques, sans réelle amélioration, ni augmentation, dans un cadre limité par la Direction Générale Air Liquide SA. Un petit + pour les départs en retraite, mais un grand - pour ceux qui restent à Vitry versus les mutations et les départs volontaires et toujours 34 suppressions de postes.

La CGT ne peut envisager une signature de cet accord. Une signature qui reviendrait à approuver de facto la mise en œuvre du PSE avec ses conséquences pour l'emploi, ainsi que la mise en œuvre du Plan CTC 2022 avec ses conséquences néfastes pour l'avenir de Vitry et pour les salariés qui resteront.

La CGT est le syndicat qui défend l'emploi et pas celui qui accompagne les salariés à Pôle Emploi !